




Travaux d'infrastructures et d'embellissement de l'avenue de Grand-Mère





La Ville de Shawinigan vous informe que des travaux de réfection d'aqueduc, d'égout et de voirie auront lieu sur l'avenue de Grand-Mère, entre la 10^e Rue et la 17^e Rue.

Début des travaux : 16 mai 2016

Fin des travaux : novembre 2016

Voici quelques indications pratiques en lien avec les travaux.

	<p><u>Stationnement et accès aux entrées privées</u></p> <p>Pendant la durée des travaux, nous demandons aux résidents de <u>ne pas stationner leurs véhicules dans l'entrée de cours</u> lorsque leur propriété est située à l'intérieur de la zone de travail de l'entrepreneur. Il est important de respecter cet avis sous peine de voir votre véhicule remorqué ou d'être dans l'impossibilité de l'utiliser. Nous recommandons aux résidents du secteur de stationner leurs véhicules sur les rues avoisinantes pendant la durée des travaux.</p>
	<p><u>Inspection télévisée</u></p> <p>Un représentant de l'entrepreneur ira filmer votre propriété et certains éléments de votre terrassement pour lui permettre de connaître l'état des lieux avant les travaux.</p>
	<p><u>Matières résiduelles et recyclage</u></p> <p>La collecte des matières résiduelles et du recyclage continuera à se faire selon l'horaire habituel. Les citoyens doivent transporter leurs bacs sur le bord de la rue ou à l'endroit habituel de la collecte et ce, la veille de la journée de collecte. L'entrepreneur des travaux est ensuite responsable de transporter ceux-ci à un endroit accessible pour la collecte et de les rapporter en fin de journée.</p>

	<p><u>Eau potable</u></p> <p><u>Alimentation temporaire</u> : Un tuyau d'aqueduc temporaire est installé sur les terrains privés pour alimenter les citoyens pendant le remplacement des conduites d'aqueduc. Ce tuyau est normalement raccordé à un robinet extérieur de votre résidence.</p> <p><u>Avis d'ébullition préventif</u> : En cas de doute sur la qualité de l'eau potable pendant les travaux, la Ville vous transmettra un avis d'ébullition préventif expliquant les procédures à suivre. Des tests sur la qualité de l'eau sont alors réalisés afin de permettre de lever cet avis d'ébullition préventif. Un second avis vous est alors transmis pour que vous puissiez consommer l'eau de façon normale.</p> <p><u>Eau brune</u> : En période de travaux, il arrive que les interventions modifient les vitesses et directions de l'eau dans le réseau d'aqueduc. Ces modifications délogent parfois les accumulations qui se trouvent dans nos tuyaux et provoquent des problèmes de coloration de l'eau. Lorsqu'une telle situation se produit, l'eau demeure potable à la consommation. Toutefois, nous recommandons aux citoyens de laisser couler l'eau de leur bain afin de laisser passer les particules sans bloquer les filtres qui se trouvent normalement dans leur robinetterie d'évier ou autre.</p>
	<p><u>Services d'urgence</u></p> <p>Pendant les travaux, l'entrepreneur est responsable de maintenir en tout temps un accès pour les services d'urgence. Ces derniers sont d'ailleurs informés et prêts à intervenir en tenant compte des perturbations causées par les travaux.</p>
	<p><u>Réfection de vos entrées de services d'aqueduc et d'égout privés</u></p> <p>Les travaux de réfection d'aqueduc et d'égout représentent une bonne occasion pour remplacer vos entrées de services d'aqueduc et d'égout privés à moindre coût. Si votre résidence est située à l'intérieure de la zone des travaux, nous vous incitons à profiter des excavations à venir et à coordonner vos travaux avec ceux de la ville en utilisant les moyens de communication énumérés ci-dessous.</p>
	<p><u>Communication, questions et commentaires</u></p> <p>Veillez noter qu'un représentant de la Ville de Shawinigan sera présent sur le chantier pour surveiller les travaux. En tout temps, vous pouvez partager vos commentaires en écrivant à l'adresse électronique infotravauxgm@shawinigan.ca ou en téléphonant au 819 536-7200, poste 811.</p>